

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique
Université de « Sfax »

***Ecole Nationale d'Electronique et des Télécommunications
de « Sfax »***

- Vue la loi n° 1623/2002 du 09 juillet 2002 portant création de certains établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Vu le décret 105/2014 du 16 janvier 2014 portant modification de la dénomination d'établissement : De l'Institut Supérieur de l'Institut Supérieur de l'Electronique et des Télécommunications de « Sfax » à l'Ecole Nationale de l'Electronique et des Télécommunications de « Sfax »
- Et le décret n° 1932/92 du 2 novembre 1992 fixant l'autorité compétente pour la signature des diplômes scientifiques nationaux
- Et les procès verbaux des délibérations des jurys des examens pour l'année universitaire 2014/2015
- Et le procès verbal des délibérations du jury de soutenance du projet de fin d'études du 20 juin 2015

Est décerné :

**Le Diplôme National d'Ingénieur
Spécialité : Génie Informatique Industrielle**

A monsieur : « **BOUBAKER MOHAMED** »

Né le : 20/6/1990 à « Monastir »

Titulaire de la CIN n° : 06916523

N° : 156

Sfax, le 10 juillet 2015

Le directeur : « **MNIF HASSEN** » : signature illisible

Sceau rond humide de l'Ecole Nationale suscitée
Sceau rond et sec de la même Ecole.

Le présent diplôme est délivré une seule fois.

Pour traduction certifiée conforme à l'original
Monastir, le 27/08/2015

L'interprète -traductrice assermentée

Maitre Dridi Nedra

Tél. /Fax : 73.466.648

Maitre DRIDI Nedra
L'interprète assermentée
auprès des Tribunaux Tunisiens
GSM 22 789 040